

loin déjà de ce temps ! Que sont devenus ces vieux domestiques d'autrefois qui vivaient et mouraient au service de leurs maîtres ? Mais aussi, où trouverait-on, dans notre société, pourtant si démocratique, un semblable exemple de cette bienveillance, qui n'excluait point le respect, et faisait de serviteurs éprouvés des membres de la famille ? Il en était autrement alors. Aussi les gens de service apportaient-ils souvent à leurs maîtres le dévouement d'une vie entière, et pouvait-on confier sans crainte à leur affectueuse sollicitude l'enfant de la maison.

Le père du jeune Achard, qui appartenait à une ancienne et bonne famille du Forez, jouissait à Riverie d'une considération méritée. A ses fonctions de notaire, il joignait aussi celles de procureur devant la juridiction seigneuriale ; il venait de faire construire une vaste et belle maison ; tout semblait le fixer dans cette localité, quand, tout à coup, en 1786, il céda son étude et se retira à Montbrison, pour y remplir l'office de receveur général des consignations du pays de Forez.

La Révolution le trouva exerçant cette charge. Malgré son titre de conseiller du roi, auquel il devait la qualification nobiliaire que nous lui voyons donnée dans plusieurs actes, Jean-François Achard ne fut point inquiété pendant les premiers mois de la Terreur. Au mois de septembre 1793, quand le Forez fut envahi par les troupes lyonnaises, Achard quitta momentanément son poste ; mais il s'empressa d'adresser au corps administratif du département une déclaration par laquelle il s'engageait à faire face au paiement de toutes les sommes dont il était comptable (1). L'assemblée lui fit parvenir des félicitations et, quelque temps après, il put rentrer à Montbrison.

(1) Bibliothèque Coste, n° 4599.